



Actualisation de la formation des coordonnateurs SPS : Niveaux 1, 2 et 3



Durée

35.00 Heures
5 Jours

Référence

STD-SPSAC91



Pré Requis

Etre titulaire d'une attestation de compétence
de coordonnateur SPS



Public Concerné

Coordonnateurs Sécurité Protection de la
Santé titulaires de l'attestation de
compétence.

Objectifs :

Avoir un retour d'expériences des missions SPS réalisées.
Recadrer la mission de SPS par rapport à la réglementation, la
démarche prévention.
Être capable d'analyser les risques dans les différentes phases d'une
opération et de prendre en compte les risques ayant des incidences
sur la santé.

Contenu

- Retour d'expériences
- Bilan des missions SPS
- Les nouvelles obligations de l'employeur
- Analyse des outils de la coordination
- Le champ des responsabilités
- Evolution de la réglementation
- Evaluation des acquis de la formation



Moyens pédagogiques

- Méthodes expositives et participatives
- Exercices



Modalités d'évaluation

Le stage d'actualisation de la formation
spécifique donne lieu à une évaluation
finale des stagiaires conformément à
l'arrêté du 26 décembre 2012.



Accessible
CPF